



Prélèvement automatique pour un paiement fractionné

Merci de nous renvoyer votre bulletin d'adhésion et l'autorisation de prélèvement (ci-dessous) accompagnés **d'un RIB**.
Nous vous adresserons par mail un échéancier vous informant des dates et des montants des prélèvements.

Je choisis le renouvellement automatique de mon adhésion : oui non

L'année suivante, si vous avez coché la case oui et sauf avis contraire de votre part notifié avant la fin de votre adhésion,
la cotisation sera renouvelée en 4 prélèvements : **le 05 des mois suivants : décembre, février, avril et juin.**

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT SEPA

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec mon créancier.

Paiement récurrent répétitif

DÉBITEUR

Vos nom, prénoms :
.....
.....

Votre adresse :
.....

Code postal : Ville :

CRÉANCIER

Spelc Nord et Pas-de-Calais
28 C rue Principale
62190 ECQUEDECQUES

Identifiant créancier SEPA :
FR 47ZZZ8584E9

Référence Unique de Mandat
(réservé au créancier) :
.....

COORDONNÉES DE VOTRE COMPTE :

IBAN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date et signature du titulaire du compte :

À _____, le _____ Signature :

Les informations contenues dans le présent document, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le Spelc que pour la gestion de sa relation avec son adhérent. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.